

Dr. Törökné dr. Szilágyi Katalin*

**L'ENSEIGNEMENT DU PARTICIPE FRANÇAIS
AUX APPRENANTS HONGROIS,
PROBLÈME LINGUISTIQUE, PROBLÈME PÉDAGOGIQUE**

Nous tous qui enseignons le français à quelque niveau qu'il soit, avons certainement rencontré des fautes comme:

- (1) **J'ai vu des enfants jouants dans la cour.*
- (2) **Les filles participantes au spectacle sont arrivées avec leurs parents.*
- (3) **On explique les règles écrivant au tableau. (voulant faire référence au sujet)*
- (4) **Tout en vous remerciant de votre commande, veuillez agréer mes salutations les plus sincères.*

L'accord se fait dans certains cas, dans certains autres il n'y en a pas, le tout se complique avec l'insertion de „en” qui se réfère au sujet, le tableau est donc loin d'être simple.

Il est intéressant de voir quels sont les mécanismes de malentendus qui engendrent ces erreurs, comment il est possible de les éviter, et, surtout, comment faire comprendre la logique de l'emploi correcte à l'apprenant hongrois.

Les grammaires et les chercheurs ne sont pas unanimes à définir le participe présent. Certains, comme KLEIBER (1987) proposent de définir le participe présent comme l'équivalent parfait de la relative en *qui*. KINDT (2000) parle de l'emploi adnominal du participe présent, ARNAVIELLE (2003) distingue des formes verbales, adjectivales, substantivales.

Outre les questions de terminologie, les approches différentes apparaissent clairement dans l'interprétation de l'aspect et du temps. WILMET (1998) attribue le temps incident-décadent et l'aspect sécant au participe présent, c'est à dire la synchronie avec le verbe principal, et l'aspect de l'action vu de l'intérieur de celle-ci.

Les grammaires normatives, comme celle de GREVISSE (1969) décrivent les règles de la composition et de l'utilisation du participe présent et du gérondif selon le lieu où ils peuvent apparaître dans la phrase et selon les rapports grammaticaux entre les éléments de la phrase.

La grammaire fonctionnelle de MARTINET (1979) est très sommaire en caractérisant le participe présent comme phénomène „prédicatoire appositif déterminant un nom ou un pronom”.

WEINRICH (1989: 320) se sert de deux dénominations différentes qui permettent de mieux distinguer les deux fonctions: il qualifie comme participe neutre la forme identique non-marquée, et comme adjectif verbal la forme accordée.

Les grammaires citées analysent les formes accordées en adjectif, mais ne montrent pas le caractère profondément contradictoire ou du moins ambigu de ce phénomène linguistique.

Le participe présent montre des qualités ambiguës: il a des aspects qui lui attribuent des traits adnominaux, et d'autres qui permettent de l'analyser comme un élément verbal.

- (5) *Voilà le comédien charmant que tu voulais connaître.*

* BGF Külkereskedelmi Főiskolai Kar, Nyelvi Tanszék, francia szakcsoport, főiskolai docens, PhD.

- (6) *Voilà le comédien charmant tout le monde.*
(7) *Voilà la comédienne charmante que tu voulais connaître.*
(8) *Voilà la comédienne charmant tout le monde.*

Les deux couples de phrases ne montrent pas de graves différences. Dans les deux il s'agit de la même personne qui charme son entourage, dans (5) – (7) la subordonnée introduit un nouvel actant, dans (6) – (8) un complément s'ajoute au SN.

Si on procède à l'analyse du (5) – (7) en remplaçant le participe présent *charmant* par un adjectif qualificatif, on va obtenir deux phrases correctes.

- (5a) *Voilà le comédien **hongrois** que tu voulais connaître.*
(7a) *Voilà la comédienne **hongroise** que tu voulais connaître.*

Il parfaitement clair qu'il faut procéder à l'accord de l'adjectif qualificatif avec le nom en nombre et en genre.

Voyons (6) et (8) après l'introduction de l'adjectif qualificatif.

- (6a) **Voilà le comédien **hongrois** tout le monde.*
(8a) **Voilà la comédienne **hongroise** tout le monde.*

Il est donc clair que l'élément *charmant* n'est pas adjectif qualificatif dans (6) et (8) malgré la correspondance formelle plus ou moins entière.

Ces contrastes ne sont pas chocantes par leur nouveauté: tout le monde qui parle français connaît comme évidence que le participe présent comporte des éléments verbaux. Notre problème n'est pas constitué par l'ignorance du comportement verbal du participe présent, mais par la compréhension de ce comportement, et par les critères qui vont activer ces comportements.

Certains analystes trouvent que le participe présent n'est autre chose qu'une forme particulière de la relative introduite par *qui*. Voyons donc nos exemples après la transformation relative.

- (5b) (?) *Voilà le comédien **qui charme** que tu voulais connaître.*
(6b) *Voilà le comédien **qui charme** tout le monde.*
(7b) (?) *Voilà la comédienne **qui charme** que tu voulais connaître.*
(8b) *Voilà la comédienne **qui charme** tout le monde.*

(5b) et (7b) ne sont pas agrammaticales, ainsi le test de la relativisation n'est pas un moyen efficace de contrôle, il ne départage pas les deux emplois distincts du participe présent.

Si le participe présent se comporte parfois comme un adjectif, il sera peut-être utile d'introduire un autre moyen de contrôle propre à l'analyse de l'adjectif: le comparatif et le superlatif. Voyons maintenant nos exemples:

- (5c) *Voilà le comédien **plus charmant** / **le plus charmant** que tu voulais connaître.*
(6c) **Voilà le comédien **plus charmant** / **le plus charmant** tout le monde.*
(7c) *Voilà la comédienne **plus charmante** / **la plus charmante** que tu voulais connaître.*
(8c) **Voilà la comédienne **plus charmante** / **la plus charmante** tout le monde.*

(6c) et (8c) sont des phrases agrammaticales, la transformation comparative s'est avérée efficace.

Un autre moyen de contrôle sera l'introduction d'un adverbe devant le participe présent.

- (5d) *Voilà le comédien **très charmant** que tu voulais connaître.*
(6d) **Voilà le comédien **très charmant** tout le monde.*
(7d) *Voilà la comédienne **très charmante** que tu voulais connaître.*
(8d) **Voilà la comédienne **très charmante** tout le monde.*

Le résultat du test n'est pas étonnant, le participe présent remplit le rôle de l'adjectif qualificatif dans (5d), (7d) l'adverbe qualifiant l'adjectif et non pas le verbe.

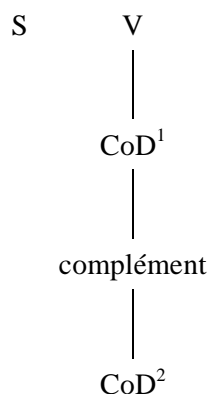
Il est donc facile d'identifier l'adjectif et le verbe, et de retenir la forme correcte et de rejeter les phrases agrammaticales. Il n'est pourtant pas clair où réside le fond de l'ambiguïté.

DR. TÖRÖKNÉ DR. SZILÁGYI K.: L'ENSEIGNEMENT DU PARTICIPE ...

Pour mieux voir le coeur du problème il convient de dessiner la structure de la phrase suivante:

(9) *Je vois le garçon lisant le livre.*

comme ceci:



Ce qui caractérise en amont le rapport grammatical entre le participe présent et le SN1 est la relation SN + adjectif qualificatif. Le rapport en aval entre le participe présent et le SN2 est un rapport purement verbal créé entre le verbe transitif et son complément d'objet direct.

Le même test de rapport peut aider à définir la qualité du participe présent dans les phrases comme:

(10) *Partant à temps tu seras à l'heure.*

Le complément participial se trouve en apposition, mais le verbe étant intransitif ne gère pas de complément d'objet.

La problématique de définition du gérondif est différente: il ne s'agit pas de doute d'accord, mais d'une incertitude de l'utilisation.

La règle est plutôt simple: le gérondif – toujours invariable – intervient pour exclure l'ambiguïté: pour indiquer la corréférence avec le sujet et pour exprimer un complément circonstanciel.

(11) *On appelle les pompiers en appuyant le bouton rouge.*

(12) *Ils ont finalement réussi à éteindre le feu en se servant des extincteurs.*

(13) *Les pompiers arrivent en klaxonnant à tue-tête.*

(11) et (12) sont clairs, il n'y a pas de doute, l'action décrite par le gérondif est réalisée par le sujet et non pas par l'autre SN.

Il convient de remarquer ici que dans (11) et (12) le composant sémantique seul suffirait à éliminer le malentendu. Par contre:

(11a) *?On appelle les pompiers appuyant le bouton rouge.*

(12a) **Ils ont finalement réussi à éteindre le feu servant des extincteurs.*

(13a) *Les pompiers arrivent klaxonnant à tue-tête.*

Dans (13) l'utilisation de „en” est facultatif, aucun malentendu ne s'impose dans la phrase et le rôle circonstanciel est assuré par le participe présent.

Voyons maintenant le „truc pédagogique” qui facilite le travail de l'enseignant dans l'explication de l'utilisation du participe présent.

Il suffit de voir la place du participe présent dans la phrase: s'il occupe une position finale, il marque la fin d'une phrase ou d'une proposition, il aura une fonction adjectivale (rapport en aval vide).

(14) *les filles souriantes*

(15) *la crème fondante*

DR. TÖRÖKNÉ DR. SZILÁGYI K.: L'ENSEIGNEMENT DU PARTICIPE ...

Si par contre le participe présent est „continué”, c'est-à-dire qu'un autre élément le suit dans la phrase, ou dans la proposition, il aura une fonction verbale (rapport en aval rempli).

(14a) *les filles souriant aux passants*

(15a) *la crème fondant dans la bouche*

Cette explication est en apparence mécanique, elle approche le problème du côté „visuel” et non pas du point de vue grammatical. Dans notre cas – heureusement – le „visuel” et le „grammatical” se recourent, nous ne commettons donc aucune erreur pédagogique: l'existence ou la non-existence du complément visible du participe présent reflète la structure profonde de l'expression, la structure en amont et la structure en aval.

BIBLIOGRAPHIE

ARNAVIELLE, T. 2003: Participe présent et gérondif, *Langages* No 149 100-127.

GREVISSE, M. 1969: *Le bon usage*, Paris, Duculot, Gembloux, Hatier,

KINDT, S. 2000: L'emploi du participe présent en français contemporain, *Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Bruxelles 23-29 juillet 1998, Volume VI*

KLEIBER, G. 1987: Relatives restrictives et relatives appositives: une opposition "introuvable"?,
Tübingen, Niemeyer

MARTINET, A. 1997: *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier

RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., RIOUL, R. 1994: *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF

WEINRICH, A. 1989: *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier

WILMET, M. 1997: *Grammaire critique du français*, Paris, Duculot, Hachette